

quelque forme qu'elle se présente. On accorderait, assure-t-on, dix fauteuils académiques à l'élément canadien-français, qui recevrait un supplément de votes. Est-ce vraiment assez pour satisfaire l'ambition des postulants ? Est-ce que ce vote, double ou triple, ne sera pas illusoire ? Est-ce que cet élément devra concourir aux travaux, aux délibérations purement littéraires de la section anglaise ? Quelle part lui reviendrait dans la subvention du gouvernement ? Car il faut de suite admettre, — cela s'aime sans peine, du reste, — que l'Académie sera formée de deux sections, anglaise et française, dont les travaux ne pourront pas être identiques, et si ces travaux portent sur la littérature, il faudra tenir compte de ce que celle-ci aura d'intimement national. Il faudra aussi sans doute que les œuvres des écrivains qui se présenteront aux suffrages de la compagnie, soient appréciées et jugées de telle sorte que l'on ait égard à la langue dans laquelle elles sont composées, au milieu où les talents se seront développés.

Qu'on veuille bien croire que nous ne posons pas tous ces points d'interrogation comme à plaisir. Non ; nous voulons que le projet soit pleinement mis en lumière, afin qu'aucun de ses aspects ne soit ignoré du public. Ce serait, il nous semble, la meilleure manière de ne s'exposer ni aux surprises, ni aux mécomptes : aux surprises auxquelles nous a accoutumé une législation hâtive ; aux mécomptes, parceque si la nouvelle Académie a quelque teinte politique, — soyons persuadés qu'elle en aura (l'Académie française n'en est pas exempte), — il se trouvera des députés pour exiger qu'on en finisse de suite avec elle. Les lois ne durent guère ici ; celles que l'on croit les plus essentiellement nécessaires, nous osons dire les plus conservatrices, sont abrogées en un moment, sans investigation. La législation flotte au gré du pur caprice, au souffle d'une opinion publique toujours indécise, et nos législateurs pourraient s'appliquer ces vers de Barbier, que nous citons avec une légère variante :

Nous devons pousser et nous n'avons d'haleine  
Que pour trois ans au plus !

Après les préoccupations nationales, il y a celles du dictionnaire. Nous ne les croyons pas sérieuses. Il n'est pas probable que la section anglaise entreprenne la tâche d'imposer sa lexicographie au reste du grand pays anglais, ni que la section française se mette à collaborer au *Dictionnaire de l'Académie*. Elle n'entreprendra pas non plus pour son propre compte, nous le pensons du moins, la continuation du glossaire de M. Dunn, quelque précieuse que nous semble l'ouvrage, — ici nous nous permettons de déclarer aux infâmes petits Vaugelas qui ont fait cette trouvaille, —

nous voulons parler de ceux qui ne font que de la critique de grammaire, genre assez facile, selon nous, — qu'ils n'ont peut-être pas songé que puisque la langue dans laquelle sont écrits la plupart des ouvrages canadiens-français ne trouvent pas grâce devant eux, il est à croire que quelques-uns de leurs auteurs, une fois entrés à l'Académie, auront la pudeur de s'abstenir de tout contact avec le dictionnaire, et qu'ils auront présentée à l'esprit cette belle et antique maxime : *Connais-toi toi-même.*

Laissons-là, pour le moment, ces critiques dévorés du besoin de syntaxer aux dépens des autres, ces "grammairiens improvisés," comme les appelait Sainte-Beuve, et voyons un peu quel serait le rôle de l'Académie, une fois créée, avec toutes ses garanties, — nous supposons qu'elle les obtienne, — de durée et de vitalité. Ce rôle, dont il ne faut pas pourtant exagérer l'importance, consistera, sans doute, à provoquer, à encourager les recherches historiques, la véritable critique littéraire, celle que nous connaissons à peine. En se pénétrant des écrits des grands écrivains de l'Académie française sur les œuvres honorées de ses suffrages et de ses encouragements, surtout celles de notre siècle, les *Prix* à décerner s'étant multipliés dans ces derniers temps, — en relisant les rapports annuels sur les *Concours* académiques, on comprendra mieux que nous ne saurions l'exprimer, la tâche qui pourrait être attribuée à notre Académie. Laissons la parole à Villemain, dont les rapports annuels sont de véritables modèles. (\*) "*Les Concours académiques*, dit-il, ont eu, de nos jours, le privilège, — sinon de susciter, au moins de proclamer des historiens, des moralistes, des écrivains, dont la célébrité ne devait point être passagère. Nos *Prix* se sont attachés à l'immortel talent de M. Augustin Thierry, — au livre profond et neuf de M. Alexis de Tocqueville sur les *Etats-Unis d'Amérique*, à d'autres ouvrages d'un incontestable mérite, dans plusieurs formes de l'histoire, de la "critique savante, et même de l'imagination guidée par le goût." Villemain dit encore : "*Les Prix* d'ailleurs que décerne l'Académie, laissent en dehors une grande part des œuvres littéraires de notre temps, et n'ont pas le droit d'atteindre bien des noms justement honorés." Ce grand écrivain qui comprenait la critique et la faisait valoir dans ce qu'elle a d'élevé, de juste et de généreux, disait, aux *Concours* de 1851 : "*L'Académie* a toujours hâte de revenir aux travaux les plus durables, aux spéculations paisibles. C'est là que s'adressent ses *Prix*. Provoquer de fortes études sur quelque grave sujet ; ouvrir par un con-

(\*) *Chris d'Amies contemporains* ; Didier & Co., 1857.